# Introduction Les enquêtes *Emploi du temps* : une source majeure pour l'étude des inégalités sociales et de genre

**Sophie Ponthieux\*** 

e dossier que propose ce numéro d'Économie et Statistique réunit huit articles mobilisant les données de l'enquête Emploi du temps 2010 (EDT2010), collectée entre septembre 2009 et septembre 2010. Cette enquête est la cinquième d'une série réalisée depuis les années 1970 par l'Insee à un rythme à peu près décennal<sup>1</sup>; son élaboration a bénéficié de nombreuses collaborations scientifiques et de contributions financières du Ministère du Travail (Dares), du Ministère de l'Éducation nationale (Depp), du Ministère des Affaires sociales (Drees), ainsi que de la Cnaf.

Les enquêtes *Emploi du temps* décrivent de façon précise l'usage que les individus font de leur temps, renseignant non seulement sur les activités effectuées, mais aussi leur durée, le moment et le contexte de leur déroulement. De telles enquêtes sont conduites depuis plusieurs décennies dans de nombreux pays. Leur méthodologie est désormais largement commune, héritée des travaux impulsés dans les années 1960 par Alexander Szalai. Ces travaux, présentés dans l'ouvrage The Use of Time (Szalai, 1972), proposaient notamment un codage des activités et des études empiriques comparatives basées sur les données collectées dans une douzaine de pays (dont la France). Ils ont eu une influence considérable sur la méthodologie des enquêtes et sur le développement de la recherche sur les usages du temps. C'est dans cette lignée que s'est développé, dans les années 1980 sous la houlette de Jonathan Gershuny, le Multinational Time Use Study (MTUS), une base internationale de données harmonisées qui rassemble maintenant une soixante d'enquêtes menées dans 25 pays<sup>2</sup>, et qu'a pris naissance l'*International* Association for Time Use Research (IATUR). Les recherches menées dans ce cadre international et pluridisciplinaire ont servi d'appui aux efforts d'harmonisation entrepris à partir de la fin des années 1990 pour la collecte des enquêtes européennes dans le projet Hetus (Harmonised European Time Use Study)<sup>3</sup>. Les recommandations issues de ce cadre (Eurostat, 2008) ont été mises en œuvre dans l'EDT2010.

#### Rappel:

Les jugements et opinions exprimés par les auteurs n'engagent qu'eux mêmes, et non les institutions auxquelles ils appartiennent, ni a fortiori l'Insee.

<sup>\*</sup> Insee.

<sup>1.</sup> En excluant l'enquête de 1967 qui n'interrogeait que les ménages des quelques villes moyennes. Auparavant, des enquêtes sur les emplois du temps des femmes mariées avaient été réalisées par l'Ined en 1947 et 1958.

<sup>2.</sup> Les enquêtes existantes sont recensées sur http://www.timeuse.org/information/studies/. Voir également Gershuny (2000).

<sup>3.</sup> On trouve une revue historique détaillée des enquêtes sur les usages du temps dans Chenu et Lesnard (2006).

## Une mesure précise des usages du temps : le « carnet »

Le cœur de ces enquêtes consiste en un carnet dans lequel les enquêtés reportent leurs activités au cours d'une journée<sup>4</sup>; la collecte, effectuée sur une période de 12 mois, permet de tenir compte des variations saisonnières qui peuvent affecter diverses activités<sup>5</sup>. La journée du carnet se présente comme un planning où chaque ligne correspond à une durée élémentaire prédéfinie (cf. encadré), dénommée le « pas » du carnet; cette durée est de 10 minutes depuis l'enquête de 1998-99, en concordance avec les recommandations internationales. Les personnes enquêtées y décrivent, dans leurs propres termes, les activités qu'ils ont menées au fil de la journée en précisant pour chacune l'heure de début et de fin, le lieu où elles se déroulent; si elles font plusieurs choses en même temps, elles peuvent indiquer une activité « secondaire » ; elles indiquent également s'il s'agit d'un trajet, si l'activité implique l'usage d'un ordinateur ou d'internet, si d'autres personnes (conjoint, enfant-s, autre-s personne-s du ménage, d'un autre ménage) sont présentes, ainsi que le but de l'activité (pour soi-même, pour le travail, pour le ménage, pour un autre ménage).

Bien qu'il soit, à l'évidence, assez lourd pour les enquêtés (censés remplir leur carnet au cours de la journée), il y a depuis longtemps un large consensus sur les avantages de ce mode de collecte<sup>6</sup>: il permet notamment d'éviter les effets de mémoire des enquêtes rétrospectives – celles où l'on demande aux gens combien de temps ils ont passé à telle ou telle activité la semaine précédente – et il n'écarte *a priori* aucune activité; ceci permet de recueillir des informations plus détaillées, d'obtenir des mesures plus précises et d'éviter, ou au moins de minimiser, le risque de sur- ou de sous-estimation des durées effectives (selon les activités<sup>7</sup>) de l'interrogation rétrospective (on trouvera des comparaisons de durées selon la méthode de collecte dans Juster *et al.*, 2003; Bonke, 2005 ou Kan, 2008). Le carnet, « récit » de la journée, permet aussi d'étudier comment les activités s'enchaînent les unes aux autres. Il se termine par des questions permettant de contextualiser la journée (le temps qu'il faisait, s'il s'agissait d'une journée de travail, d'un jour de repos, de vacances, s'il s'agissait d'une journée exceptionnelle) et de savoir à quelles activités la personne aurait souhaité pouvoir passer plus/moins de temps.

À côté des carnets, un questionnaire en face-à-face permet de connaître la fréquence de certaines activités plus rares ou irrégulières, qui ont pu ne pas être effectuées le jour du carnet (activités sportives, culturelles, associatives), et la participation, au cours de la semaine précédant l'enquête, à diverses tâches domestiques ainsi que l'appréciation sur ces tâches; les personnes qui travaillent remplissent également un « semainier », introduit dans l'*EDT* 1998-99, qui décrit l'organisation des plages horaires de travail au long de 7 jours consécutifs, permettant ainsi d'appréhender, au-delà des heures, les rythmes du travail. L'enquête fournit également nombre d'informations sur les caractéristiques des personnes (incluant leur état de santé, leurs habitudes alimentaires, leur appréciation de divers aspects de leur vie) et de leur ménage<sup>8</sup>.

<sup>4.</sup> Suivant les recommandations européennes, un carnet pour un jour de semaine et un carnet pour un jour de week-end.

<sup>5.</sup> En France métropolitaine, la collecte s'est déroulée en six vagues d'environ huit semaines chacune, avec deux interruptions d'une semaine : l'une en fin d'année 2009 et l'autre durant l'été 2010. À la Réunion, les vagues se sont étalées entre janvier 2010 et décembre 2010. Enfin, en Martinique et en Guadeloupe, l'enquête s'est déroulée seulement sur un semestre, entre fin juin 2010 et décembre 2010. 6. On trouvera dans Gershuny (2011) des éléments sur l'histoire de ce mode de collecte ainsi qu'une discussion sur la méthodologie des carnets.

<sup>7.</sup> Par exemple, les personnes que l'on interroge sur leur durée de travail tendent à déclarer un nombre d'heures plus élevé que sa durée effective (Robinson et al., 2011).

<sup>8.</sup> Les principaux résultats de l'enquête ont donné lieu à la publication d'un ensemble de tableaux synthétiques (Nabli et Ricroch, 2012).

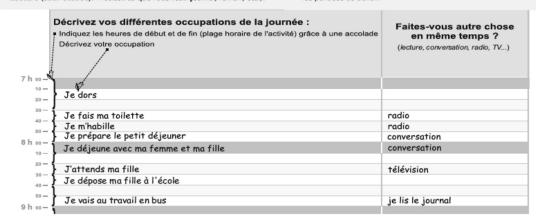
#### Encadré

### **EXTRAITS DU CARNET DE RECUEIL DES ACTIVITES**

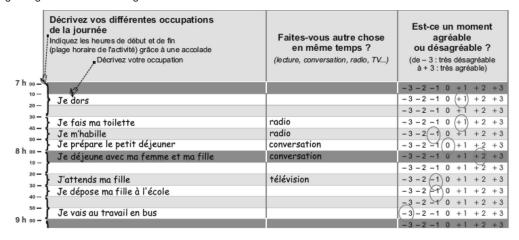
Page de gauche : carnet standard

#### Notez vos occupations de manière détaillée :

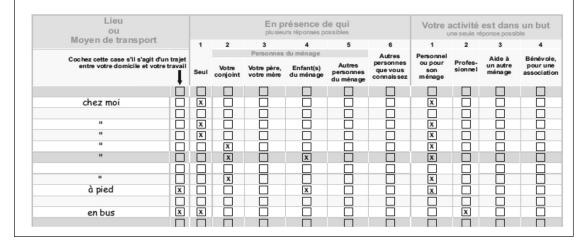
- Ordinateur, internet. N'oubliez pas de préciser si vous utilisez un ordinateur ou internet.
- Tâches domestiques. Subdivisez en lessive, vaisselle, raccommodage, etc.
- Lecture (sauf études). Précisez ce que vous lisez (journal, roman, etc.).
- Trajets. Distinguez les trajets des autres activités.
- Travail. Inutile de détailler vos activités durant le travail, inscrivez simplement « je travaille ». N'oubliez pas de noter les pauses entre les périodes de travail.



Page de gauche : carnet « Stiglitz »



Page de droite : contexte des activités



### Les nouveautés de l'*EDT*2010

Comme toute grande enquête, l'EDT vise la continuité, qui rend comparables les résultats au fil du temps, mais elle permet aussi des investigations nouvelles ou ponctuelles. Une nouveauté dans l'*EDT*2010 a porté sur le recueil de données destinées à l'étude de la « satisfaction dans la vie » : pour un sur échantillon, des questions spécifiques ont été ajoutées et les carnets (dits « carnets Stiglitz ») ont été complétés d'une colonne supplémentaire afin que les répondants puissent noter, sur une échelle de - 3 à + 3, leur appréciation sur le caractère plaisant ou désagréable des moments passés aux diverses activités de leur journée<sup>9</sup>. Recueillir cette information sur la satisfaction par activité/ moment répondait aux recommandations de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (dite commission « Stiglitz », Stiglitz et al., 2009), en particulier celle de développer des outils de mesure statistique du bien-être subjectif, un champ de recherche qui s'est notablement développé au cours des deux dernières décennies. Au-delà d'indicateurs dits de satisfaction dans la vie, qui visent à mesurer l'appréciation portée par une personne sur sa situation (en général ou par domaine), il s'agit ici d'obtenir des mesures « instantanées » de la satisfaction retirée de diverses activités à différents moments. Ces mesures peuvent être employées pour approfondir l'étude de la qualité de la vie, pour développer des évaluations de l'utilité au sens des économistes (Gershuny, 2011); elles peuvent aussi servir de base à la construction d'indicateurs plus généraux de la qualité de la vie ou du bien-être (par exemple l'indice « U », pour *unpleasant*, qui mesure la part du temps passé dans des activités/ moments jugés désagréables ; voir Kahneman et Krueger, 2006).

À côté de cette nouveauté méthodologique, un module spécial du questionnaire était dédié aux enseignants, destiné à mieux évaluer leur temps de travail hors de la salle de classe (temps de préparation et de correction) ; celui-ci est en effet mal appréhendé par les enquêtes *Emploi* où certains enseignants n'indiquent que leurs heures de cours tandis que d'autres incluent d'autres temps liés à leur enseignement. L'information tirée des carnets permet aussi de mieux saisir une particularité du travail des enseignants, qu'ils effectuent en partie chez eux et éventuellement le week-end. Pour disposer d'un nombre d'observations suffisant, un sur échantillon d'enseignants des premier et second degrés de l'éducation nationale, a été adjoint à l'opération<sup>10</sup>. Un autre module spécifique visait le recueil d'informations sur le temps de travail professionnel des étudiants, sujet d'intérêt croissant, lui aussi difficile à appréhender à partir des enquêtes *Emploi*.

Enfin, faisant suite à une recommandation du Conseil national de l'information statistique (Cnis, 2006, p. 6), un autre module intitulé « Décisions dans les couples (DDC) » visait l'exploration du fonctionnement interne de l'unité économique que constitue le ménage, à travers un questionnaire portant sur les arrangements financiers, le partage des décisions et des responsabilités entre conjoints<sup>11</sup>. Ce module fournit également une information détaillée sur l'ancienneté du couple, la biographie et les ressources culturelles des conjoints, qui n'avait jamais été collecté en association avec des données

<sup>9.</sup> Une première étude spécifique de ces carnets montre que les activités de loisir sont en moyenne plus appréciées que le travail – et que regarder la télévision est la moins appréciée des activités de loisir, alors même qu'elle représente 42 % du temps de loisir... (Ricroch, 2012). L'étude souligne également l'influence du contexte sur l'appréciation des moments/activités de la journée : la même activité peut-être plus ou moins appréciée selon qu'elle est effectuée seul-e ou accompagné-e, selon le moment de la journée, et le jugement porté semble également sensible au beau/mauvais temps.

<sup>10.</sup> La Depp a publié sur la base de ces données deux études statistiques sur le temps de travail des enseignants (Perronet, 2013a et b). 11. Voir Ponthieux (2012) sur les arrangements financiers, et Bigot et al. (2015) sur le partage des décisions.

d'emploi du temps, apportant des éléments destinés à mieux analyser les facteurs qui déterminent la répartition des activités entre les conjoints.

Du fait de ces nouveautés, le protocole de collecte de l'*EDT*2010 est un peu particulier et a varié en fonction des vagues d'enquête. Un individu tiré au sort parmi les 11 ans et plus du ménage (individu dit « Kish ») est interrogé, ainsi que son éventuel conjoint. Les répondants doivent remplir deux carnets (un pour un jour de semaine et un pour un jour de weekend) mais, pour ne pas trop alourdir la charge des enquêtés, les conjoints des couples ayant accepté le module DDC n'avaient à compléter qu'un seul carnet et n'avaient pas à remplir le semainier. Enfin, les « carnets Stiglitz » n'ont été collectés qu'au cours des trois dernières vagues de l'enquête. Au total, un peu plus de 12 000 ménages ont répondu au questionnaire ménage (dont près de 2 350 couples qui ont également accepté de répondre au questionnaire du module DDC), et 18 380 individus âgés de 11 ans ont répondu au questionnaire et complété 27 900 carnets (certaines personnes ayant rempli un ou deux carnets selon le protocole; 4 370 conjoints des couples interrogés dans DDC n'ont ainsi rempli qu'un carnet). Le sur échantillon interrogé sur la satisfaction dans la vie concerne 1 661 individus qui ont rempli 2 665 carnets « Stiglitz ».

# Une information très riche et une multiplicité de problématiques

La richesse des données d'emploi du temps, qui recouvrent grâce aux carnets toute la diversité des activités quotidiennes et permettent des analyses tant en termes de « budget-temps » que de type « séquentiel », sur l'articulation et l'enchaînement des diverses activités, rend virtuellement impossible de répertorier l'ensemble des problématiques pour lesquelles elles sont mobilisées et qui constitue maintenant une littérature conséquente tant en économie – il suffit d'évoquer la question de l'allocation du temps – qu'en sociologie. Une part considérable des recherches publiées sur les emplois du temps porte sur les États-Unis, mais on trouve depuis une dizaine d'années de plus en plus de travaux comparatifs, qui restent cependant difficiles à mener malgré les efforts d'harmonisation. Soulignons qu'il peut être périlleux de comparer, au cours du temps ou entre pays, des données d'emploi du temps agrégées car celles-ci n'offrent pas nécessairement un champ homogène notamment en termes d'âge des populations enquêtées.

Trois objets d'étude sont presque permanents au cours des dernières décennies : le travail marchand, avec des mesures du temps qui y est consacré, de sa distribution dans la journée et la semaine, et son articulation avec les autres activités ; le travail non marchand, pour lequel les données d'emploi du temps sont une source incontournable ; le temps de loisir et son organisation. Ajoutons les approches transversales du changement social ou des inégalités de genre, avec en particulier la thématique du partage inégal du travail domestique sur lequel les enquêtes *Emploi du temps* fournissent des données essentielles – encore plus quand elles sont collectées auprès des deux conjoints comme c'est le cas de l'*EDT* française. Ces données permettent également des investigations sur des domaines plus spécifiques comme les trajets et les déplacements, ou les pratiques alimentaires, pour n'en citer que quelques uns. La recherche sur les données d'emploi du temps donne lieu aussi à divers travaux méthodologiques spécifiques aux mesures basées sur les carnets : ceux-ci couvrent en effet une période de temps relativement courte (un ou deux jours), et l'allocation du temps qu'ils permettent de décrire reflète aussi bien des différences entre personnes que des différences entre les journées observées ; en outre,

si au niveau agrégé, toutes les activités sont couvertes, il n'en va pas nécessairement de même au niveau individuel<sup>12</sup>.

Les données d'emploi du temps sont également mobilisées dans des travaux relevant de la comptabilité nationale, avec le développement de comptes satellites destinés à mesurer la production de services non marchands par les ménages (voir Poissonnier et Roy, 2013, pour la France, et par exemple Landefeld et al., 2009, pour les USA et Ahmad et Koh, 2011, pour des comparaisons entre pays). Ces mesures posent le redoutable problème de la valorisation du temps, mais aussi la difficulté de distinguer, parmi les activités non marchandes, celles qui sont « productives » de celles qui relèvent du loisir. Leurs contours peuvent être délimités de facon plus ou moins étroite. Or classer certaines activités comme travail ou loisir selon le plaisir que l'on en retire ou selon d'autres critères – le critère de la « tierce personne » (third-party) étant le plus souvent mobilisé<sup>13</sup> – débouche sur des mesures très différentes, et d'ailleurs de nombreux travaux retiennent souvent des définitions alternatives. En outre, le choix d'un périmètre d'activités plus ou moins large conditionne fortement l'évaluation des contributions relatives des femmes et des hommes à la production non-marchande ou la mesure du partage du travail domestique; de nombreuses études distinguent alors un périmètre restreint au « cœur » des tâches domestiques (en bref, les tâches « ménagères » : cuisine, vaisselle, entretien du linge, ménage) et d'autres périmètres plus étendus (incluant par exemple le bricolage)14. Le temps parental, de plus en plus étudié de façon distincte, est également souvent décliné entre soins et activités récréatives, distinction qui fait, elle aussi, apparaître des différences notables entre les pères et les mères.

Si tous les thèmes de la recherche empirique basée sur des données d'emploi du temps ne sont pas présents dans les articles regroupés ici, issus de travaux initiés dans le cadre du groupe d'exploitation mis en place sur l'*EDT*2010, on y trouve les grandes thématiques du changement social, du temps et du rythme de travail, du travail domestique et parental et de sa répartition entre conjoints.

## Les grandes évolutions et les déterminants des temps sociaux

Deux articles de **Cécile Brousse**, dans la tradition des travaux sociologiques sur les usages du temps, analysent les grandes tendances de l'évolution des emplois du temps en France et les déterminants sociaux des usages du temps.

Le premier article, mobilisant les quatre enquêtes françaises qui ont eu lieu depuis le milieu des années 1970, dresse un panorama historique des emplois du temps de la population des adultes vivant en zone urbaine – une restriction qui permet d'observer un champ homogène pour les quatre enquêtes. De tels travaux sont relativement rares, y compris dans la recherche internationale, et très exigeants en termes de mise en concordance des données pour tenir compte de l'évolution des nomenclatures d'activité;

<sup>12.</sup> Ceci pose des problèmes particuliers pour les mesures statistiques et les modélisations économétriques (voir par exemple Frazis et Stewart, 2012; Gershuny, 2012).

<sup>13.</sup> Ce critère, dont la littérature attribue la définition à Margaret Reid (1934) consiste à identifier les activités productives non marchandes par la possibilité de les faire effectuer par une autre personne rémunérée.

<sup>14.</sup> L'approche féministe matérialiste proposée par Delphy (1998) analyse le travail domestique comme le constituant d'un mode de production patriarcal/domestique, où le travail des femmes est approprié par le chef de famille. Cette conceptualisation conduirait à mesurer exclusivement le temps passé à des tâches effectuées pour les autres membres de la famille (qui serait sans doute difficile à opérationnaliser à des fins de mesure statistique) et à ne pas considérer comme du travail domestique les tâches domestiques effectuées par les personnes qui vivent seules.

s'y ajoute ici un travail important d'imputation des trajets, recodés selon leur motif, puis associés à la durée de l'activité pour laquelle ils étaient effectués. L'article pointe d'abord les tendances majeures des 40 dernières années : la baisse du temps de travail total, résultant de la réduction du temps de travail marchand chez les hommes et de celle du temps de travail domestique chez les femmes ; la hausse du « temps parental » ; la hausse du temps de loisirs, moins rapide toutefois en fin de période ; la poursuite du rapprochement des emplois du temps moyens des femmes et des hommes même s'il ne se traduit toujours pas en égalité. Ces constats rejoignent, globalement, ceux de travaux sur les États-Unis (Aguiar et Hurst, 2007) ou d'études comparatives (Gimenez-Nadal et Sevilla, 2012). Ils reflètent en partie les changements démographiques, sociaux et économiques de la période (vieillissement de la population, montée des niveaux d'éducation, progression de la part des femmes dans la population active, transformation des structures familiales, hausse du chômage et de la part des retraités).

Des décompositions de l'écart des temps de travail marchand, de travail domestique et de loisirs entre les quatre enquêtes et de 1974 à 2010, menées séparément pour les femmes et pour les hommes, sont riches d'enseignements, montrant des effets inégaux selon la période : par exemple, pour les femmes la contribution des changements des niveaux d'éducation a été positive pendant presque toute la période sur l'évolution du temps de travail professionnel et du temps de loisirs, et négative sur celle du temps domestique, tandis qu'elle a été plutôt faible et de signe contraire pour les hommes. Les changements de situations sur le marché du travail ont eu sur le temps domestique un effet négatif tout au long de la période pour les femmes, positif pour les hommes. Par ailleurs, la baisse du temps de travail domestique des femmes a été notablement plus prononcée pour les ouvrières et les indépendantes et surtout liée à la réduction de temps consacré à l'entretien du linge et des vêtements, tâches auxquelles les femmes des catégories supérieures consacraient déjà moins de temps dans les années 1970. La réduction de la taille des familles a aussi contribué à la baisse du temps de travail ménager; en revanche, le temps total consacré aux enfants a augmenté (de 25 % en près de 40 ans à nombre d'enfants donné), résultant en partie d'une plus grande implication des pères (et des grands-parents) mais aussi de la forte progression du temps passé à accompagner des enfants dans leurs déplacements. L'article pointe enfin une tendance à l'individualisation des loisirs, tirée par les pratiques des jeunes et l'individualisation des équipements culturels, et constate aussi le recul du temps consacré à la lecture sur les supports traditionnels, et aux conversations – qui pose ici la question d'une limite des carnets pour saisir les conversations « virtuelles » (courriels, sms, « chats »). Sur les évolutions observées, l'auteure propose finalement une lecture en termes de dérive du « régime d'emploi du temps » (selon l'approche de Gershuny, 2000), parallèle à la montée des inégalités de revenus : l'externalisation du travail domestique (développement des emplois de service direct aux particuliers) et l'individualisation des usages du temps iraient de pair avec la transition d'un régime social-démocrate vers un régime de type libéral, phénomène qui se serait accéléré dans les années 2000.

Le second article de **Cécile Brousse** propose une investigation des déterminants sociaux des usages du temps des adultes en France en 2009-2010. Ceux-ci sont profondément structurés par le travail professionnel, non seulement le fait d'occuper un emploi mais aussi la nature salariée ou non du travail et la catégorie professionnelle et, mais surtout pour les femmes, par la situation familiale (vivre en couple, avoir des enfants). Les écarts sont importants entre âges, genres, statuts d'emploi et situations familiales, et les différences sont également prononcées entre jours de semaine et jours de week-end : 81 % des personnes en emploi sont occupées un jour de semaine, 35 % le samedi et 23 % le

dimanche; on observe en corollaire un report des activités domestiques sur le week-end, avec une forte concentration sur le samedi. Une occasion de souligner, avec l'auteure, le caractère informatif limité des temps moyens dans la population. L'organisation du travail oppose les indépendants et les cadres, qui ont des semaines longues, aux ouvriers et employés, qui ont des horaires fortement contraints. Parmi les actifs, la grande différence de genre se trouve dans l'articulation entre activité professionnelle et activité domestique : en bref, leur situation familiale affecte plus l'activité professionnelle des femmes que celle des hommes – un constat qui reste récurrent et rejoint celui de travaux sur les inégalités de salaire et de carrière entre les femmes et les hommes – et l'activité domestique des hommes apparaît peu sensible à leur durée de travail marchand.

Les différences de participation des hommes aux activités domestiques sont toutefois fortes selon la catégorie socioprofessionnelle : les indépendants sont les moins impliqués, suivis des ouvriers et des employés les moins qualifiés, les cadres du public – qui ont aussi en moyenne les niveaux d'éducation les plus élevés – s'y impliquent le plus. Pour les femmes, les différences par catégorie socioprofessionnelle vont largement de pair avec le nombre d'enfants. La composition des activités domestiques est aussi sensible aux différences sociales, notamment sa répartition entre tâches domestiques et activités parentales – reflétant l'inégale possibilité financière de posséder certains équipements et de recourir à diverses formes d'externalisation de la production domestique. Parmi les retraités, les inégalités entre catégories sont moins marquées en termes de volume des activités domestiques, mais restent marquées en termes de composition. Le volume de ces activités diminue avec l'avancée en âge, sous l'effet combiné de l'augmentation des problèmes de santé et de mobilité, parfois de la perte du conjoint ou de déménagement. De l'autre côté, parmi les jeunes adultes (18 à 24 ans), l'implication dans les activités domestiques est plus faible qu'en moyenne, mais l'article observe que la division sexuée du travail domestique tend à se reproduire.

Le reste du temps, le temps « libre » se compose de deux grands éléments : les temps de récupération (sommeil, repas, soins personnels) et les loisirs. Un point sur le sommeil souligne de légères différences entre femmes et hommes, notamment sur le phénomène des interruptions de sommeil pour s'occuper d'enfants, 3 fois plus fréquentes parmi les mères que parmi les pères. Ce constat rejoint celui de certains travaux américains sur la qualité du temps libre, qui suggèrent que celui des femmes serait plus fragmenté que celui des hommes ou « contaminé » par d'autres activités (voir par exemple Mattingly et Bianchi, 2003). En ce qui concerne les loisirs, leur volume est évidemment sensiblement différent selon l'âge. Les différences entre générations sont aussi, sans surprise, sensibles sur la composition des loisirs, témoignant de modes de vie différents : ceux qui impliquent l'usage des nouvelles technologies sont la marque des jeunes, les loisirs à la maison sont la marque des seniors – regarder la télévision occupe près de la moitié du temps de loisirs. Le niveau d'éducation et la catégorie professionnelle déterminent par ailleurs des différences très marquées de composition des loisirs (les loisirs culturels demeurent l'apanage des classes aisées), mais on atteint ici les limites de l'information que l'on peut retirer des carnets.

## Le temps professionnel

Le travail professionnel, en structurant le temps consacré à d'autres activités, a une influence majeure sur la vie des personnes ; son organisation constitue un des domaines

d'étude pour lequel les données d'emplois du temps sont particulièrement importantes, en informant non seulement sur la durée du travail mais aussi sur sa distribution entre jours de semaine et de week-end, la régularité ou le fractionnement des rythmes quotidiens et, avec les semainiers, hebdomadaires. Une part importante des recherches s'intéressent à la façon dont l'organisation du travail affecte la santé, ou la sociabilité, notamment familiale (Lesnard, 2009) ; aux États-Unis, de nombreux travaux portent une attention particulière aussi à l'effet des rythmes de travail non standard (voir par exemple Wight *et al.*, 2008). D'autres travaux plus ancrés dans la sociologie du travail prennent directement l'organisation temporelle du travail comme objet, pour en analyser les ressorts socioéconomiques (par exemple Chenu 2002 ; Lesnard et de Saint Pol, 2008).

C'est dans cette lignée que se situe l'article d'**Olivia Sautory** et **Sandra Zilloniz**. Elles mobilisent les données des semainiers de l'*EDT*2010 et, mettant en œuvre une méthode d'appariement optimal et une classification, basée sur l'observation des séquences de travail, proposent une typologie des journées et des semaines travaillées. Autour de la journée « standard », d'une durée d'environ 8 heures de travail en moyenne et qui représente près d'une journée travaillée sur deux, les journées des autres classes se différencient par leur longueur, ou par une plage horaire décalée (le matin, le soir, la nuit) ou par des heures de travail fragmentées au cours de la journée. Les semaines standard qui répètent des journées standard représentent près du tiers des semaines, et 44 % des semaines lorsqu'on ajoute celles dont le mercredi n'est pas standard ou dans lesquelles le vendredi après-midi est non travaillé. Elles s'opposent aux semaines de journées longues, ou décalées, et enfin atypiques, combinant plusieurs sortes de durées et de jours et dans lesquelles le travail le week-end est fortement surreprésenté.

La semaine standard avec mercredi non travaillé est caractéristique des enseignants, et les salariés du secteur public y sont surreprésentés; le mercredi non standard est par ailleurs fortement concentré sur les femmes ayant des enfants – on retrouve ici la prégnance de la situation familiale soulignée précédemment. Les semaines longues (près d'un quart des semaines) concernent davantage les non-salariés et les cadres à temps complet, pour des journées souvent longues qui incluent souvent du travail le week-end. Ces semaines sont également caractérisées par un certaine autonomie dans la gestion des horaires, qui peut rendre plus difficile la séparation entre temps professionnel et temps personnel; des difficultés pour gérer leur temps et la nécessité de prendre sur le temps de récupération sont souvent reportées, et les proches regrettent leur manque de disponibilité. Mais on y trouve aussi une part plus faible qu'en moyenne de personnes qui souhaiteraient que leur durée de travail change.

Les semaines « décalées », typiquement celles des ouvriers de l'industrie et des salariés des secteurs du social et de la santé (avec pour ceux-ci une part importante de plages décalées la nuit), s'accompagnent aussi plus souvent de travail le samedi ou le dimanche et d'horaires très contraints qui peuvent également varier par cycles. Les semaines « atypiques », composites par nature, surreprésentent les employés non qualifiés notamment du commerce et des services directs aux particuliers. Une comparaison avec l'*EDT*1998 (qui avait introduit les semainiers) fait ressortir la baisse de la part de semaines standard, reflet, pour les salariés, des aménagements consécutifs aux lois Aubry, mais aussi de la baisse de la part de l'emploi ouvrier; à l'inverse, dans les semaines entièrement travaillées, la part de journées standard s'est accrue principalement du fait de la baisse de la part de journées « longues ». De l'autre côté, la part des journées et des semaines fragmentées a aussi progressé, notamment dans les emplois ouvriers non qualifiés.

Ces évolutions, en parallèle avec celles mises en évidence dans d'autres travaux sur l'intensification du travail, posent diverses questions, à un moment où l'articulation des temps personnels et professionnels, la qualité de la vie et la santé au travail s'affichent comme des préoccupations croissantes.

# Temps de travail marchand et temps de travail domestique au niveau du ménage : des vases pas si communicants ?

Comment s'articulent les temps professionnels et domestiques? On entre avec cette question dans la thématique de la division du travail, question phare de l'économie de la famille depuis les années 1970 et question centrale de la littérature tant économique que sociologique sur les inégalités de genre. Dans la théorie économique standard, l'allocation du temps entre travail marchand et non marchand est censée maximiser le revenu total de la famille grâce à la division du travail entre les conjoints ; la version la plus extrême de cette division du travail est un système dans lequel un seul des conjoints se consacre intégralement au travail marchand, l'autre se consacrant intégralement au travail domestique et aux soins aux enfants (Becker, 1981, chapitre 2). Sans s'arrêter plus longtemps sur cette vision de l'organisation familiale, qui a reçu son lot de critiques en son temps, on retiendra simplement qu'elle pose le revenu total du ménage comme l'addition du revenu monétaire procuré par son travail marchand et de la production de services domestiques résultant de son travail non-marchand. À quantité de travail total donnée, un ménage qui alloue moins de temps au travail marchand bénéficie donc d'un surplus de production domestique par rapport à un ménage qui lui allouerait plus de temps.

Guillaume Allègre, Victor Bart, Laura Castell, Quentin Lippmann et Henri Martin examinent cette question sous l'angle du temps de travail domestique des couples mono-actifs et des couples bi-actifs, ces derniers composant la majorité écrasante des couples étudiés (conjoints d'âge actif dont aucun n'est au chômage, étudiant, à la retraite, ou en situation de handicap). Sans surprise dans le champ retenu, on notera que dans les couples mono-actifs, le conjoint qui n'occupe pas d'emploi est à peu près toujours la femme. Ces couples mono-actifs s'écartent légèrement du modèle extrême de spécialisation évoqué plus haut, car le temps de travail domestique du conjoint en emploi est faible mais non nul, même avec une définition restreinte du périmètre des tâches domestiques (incluant toutefois les soins aux enfants). Comme on s'y attend, le temps dédié aux activités domestiques dans ces couples est supérieur à celui des couples bi-actifs : sur le périmètre restreint, l'écart moyen est de l'ordre de 2 heures quotidiennes, et d'environ 1 heure 10 à caractéristiques socio-économiques (emploi excepté) du couple comparables. Parmi les facteurs qui contribuent à l'écart de temps domestique entre couples mono-actifs et couples bi-actifs, c'est le nombre d'enfants qui contribue le plus – la mono-activité étant d'ailleurs souvent associée à un nombre « élevé » d'enfants. Les différences les plus faibles de temps domestique entre mono- et bi-actifs s'observent pour les couples dont la personne de référence est cadre ou exerce une profession libérale, qui sont aussi en moyenne ceux où les conjoints sont les plus diplômés, les différences les plus fortes s'observent parmi les ouvriers. Ceci suggère que la mono-activité pourrait avoir des ressorts différents selon le statut social du couple.

Les auteurs se penchent ensuite sur deux questions : l'une est celle de la substitution entre production domestique et recours à des services extérieurs rémunérés ; une telle substitution semble bien s'opérer, les couples mono-actifs ayant en effet moins souvent

recours à des services extérieurs pour les tâches ménagères ou, quand ils en ont, pour la garde des enfants, et utilisent moins fréquemment aussi d'autres substituts (par exemple la commande de plats préparés ou la livraison de courses). À niveau de vie donné, ces couples pourraient donc réaliser une économie sur ce type de dépenses par rapport à des couples bi-actifs comparables Il faudrait toutefois pour le vérifier être en mesure de chifferer leur surcroît de production domestique – cette valorisation n'allant pas de soi (voir par exemple Poissonnier et Roy, 2013). Il faudrait aussi, dans une perspective moins instantanée, prendre en compte les effets à plus long terme du moindre engagement de l'un des conjoints dans l'emploi, avec des perspectives de carrière potentiellement amoindries pour le conjoint inactif lors d'un éventuel retour dans l'emploi, et les retraites futures du couple, sous réserve qu'il dure. L'autre question est celle de l'usage du temps que les couples mono-actifs ne consacrent pas au travail marchand : seulement une part de ce temps libéré (environ 7 heures quotidiennes) est occupé par le travail domestique, le reste se reportant principalement sur le temps de loisirs et, avec une moindre ampleur, sur le temps physiologique.

# Temps domestique et temps parental : évolution, déterminants, distribution entre les femmes et les hommes et entre conjoints

L'autre aspect de la division du travail est celui de la répartition du travail domestique entre les femmes et les hommes; les femmes ne font pas tout ce travail, et elles le font moins que par le passé, mais, enquête après enquête, le constat d'une inégalité qui demeure forte se répète. L'inégalité n'est pas que dans les volumes : la composition des tâches domestiques effectuées par les femmes et par les hommes diverge également et indique, à côté de la spécialisation dans l'activité marchande ou non-marchande selon le genre, une autre spécialisation au sein du travail non-marchand dont les contours tiennent en une courte phrase: « Women cook, clean and care while men build and repair » (OCDE, 2011 p. 22). La formule, lapidaire, concentre l'opposition entre tâches identifiées comme « féminines » ou « masculines », entre tâches à caractère plutôt répétitif ou occasionnel, plus ou moins aisées à reporter à un autre jour. Ces oppositions se déclinent aussi sur les seules tâches parentales, la présence d'enfants ayant par ailleurs tendance à accroitre le volume des tâches non parentales et son inégale distribution entre les pères et les mères comme l'attestent de très nombreuses études dans plusieurs pays. En termes d'évolution depuis les années 1960-1970, les travaux comparatifs mettent en évidence des tendances grosso modo similaires dans la plupart des pays industrialisés (Sayer, 2010) : réduction du temps passé par les femmes aux tâches domestiques, stabilité ou légère hausse du temps passé par les hommes, aboutissant à la baisse de l'inégalité du partage de ces tâches entre les sexes – avec des différences d'ampleur et de *timing* entre les pays. Ainsi, la baisse de la part effectuée par les femmes apparaît plus forte en début de période aux États-Unis et dans les pays nordiques que dans les autres pays d'Europe ; depuis les années 1990, les progrès semblent avoir été plus marqués dans les pays les moins « égalitaires » sous l'effet de changements de la participation des hommes (Treas et Lui, 2013) et une perception sociale de cette participation de plus en plus positive (Geist et Cohen, 2011). Mais l'inégalité demeure prononcée. Les quatre derniers articles de ce numéro dressent l'état des lieux dans le cas de la France, en accordant une place particulière à l'examen de ce qui se passe entre conjoints.

Clara Champagne, Anne Solaz et Ariane Pailhé examinent les moteurs de l'évolution du temps domestique et du temps parental parmi les personnes en âge de travailler

depuis le milieu des années 1980. Leur démarche est dans un premier temps proche de celle adoptée par Cécile Brousse sur l'évolution générale des temps sociaux. Elles aussi soulignent le rapprochement des femmes et des hommes, tiré par des changements plus importants du côté des femmes, et la baisse inégale du temps qu'elles consacrent aux diverses tâches. L'évolution du temps parental contraste avec celle du temps domestique : sa progression a été plus prononcée pour les hommes. Cela n'empêche pas, sur toute la période, d'observer qu'en moyenne le temps domestique des hommes baisse avec le nombre d'enfants tandis que celui des femmes augmente, et la quasi-inertie de l'engagement domestique des hommes. La décomposition de ces évolutions montre le fort effet de la montée de la participation des femmes au marché du travail, et dans une moindre mesure celui du changement des structures familiales : la vie en couple marié est devenue moins fréquente, les familles monoparentales sont plus répandues, ce qui contribue d'ailleurs aussi aux changements du côté des hommes, avec la progression de la part de pères séparés. Mais la contribution des facteurs structurels est nettement moins importante que celle des comportements, qu'il s'agisse de l'évolution des temps domestique ou du temps parental, et des femmes ou des hommes ; les auteures suggèrent d'un côté un relâchement des exigences « ménagères », allié à une certaine externalisation des tâches, de l'autre une montée des exigences éducatives des parents. Une seconde décomposition, cette fois-ci des évolutions sur l'ensemble de la distribution du temps domestique puis parental, montre que les changements des pratiques y ont en général davantage contribué dans le haut de la distribution (c'est-à-dire là où les temps sont les plus élevés). Les évolutions apparaissent plus contrastées parmi les hommes : pour les temps domestiques, le jeu relatif des structures et des comportements se sont à peu près compensés (parmi les femmes, les changements de comportement semblent s'être davantage diffusés sur toute la distribution); c'est bien différent pour le temps parental, où les changements des structures et des comportements ont contribué positivement à sa progression, et la dispersion des temps a eu tendance à se réduire.

La suite de l'article s'intéresse aux évolutions de la répartition des tâches au sein des couples, une approche assez peu fréquente dans la littérature car dans de nombreux pays, les enquêtes Emploi du temps n'interrogent qu'une personne par ménage. Pour partie, on retrouve les évolutions observées entre les femmes et les hommes en général : la forte baisse du temps consacré par les femmes aux tâches domestiques se concrétise par un partage moins inégalitaire dans les couples ; on note que, dans près du quart des couples, l'homme en fait plus que sa partenaire, cette proportion ayant augmenté depuis les années 1980. Pour les tâches parentales, la part des pères a fortement progressé, en premier en raison de la forte baisse de la proportion de pères non participants, passée d'environ la moitié au tiers. La similitude entre les conjoints en termes de temps domestique a eu tendance à augmenter en 25 ans, mais surtout dans les années 1990, alors que, en termes de temps parental, elle n'apparaît pas significativement différente toutes choses égales par ailleurs : homogamie croissante, apprentissage, mimétisme, ou effet de sélection ? Les évolutions observées font cependant montre d'une résistance à l'égalité de la répartition du travail domestique ou parental qui n'est pas sans rappeler celle des écarts de salaires.

La question du temps parental est plus spécifiquement abordée par **Muriel Letrait** et **Fanny Salane**, à travers le cas des parents enseignants. L'EDT2010, avec son sur échantillon d'enseignants, permet pour cela de disposer d'un nombre d'observations conséquent. Partant du constat de l'avantage scolaire des enfants d'enseignants, elles se demandent si ces parents consacrent plus de temps à leurs enfants que les parents

non enseignants de niveau d'éducation comparable. Deux dimensions interviennent ici : d'une part, une organisation du temps de travail des enseignants qui favorise la synchronisation des temps parents-enfants ; d'autre part, le capital culturel spécifique, dont une meilleure connaissance du milieu scolaire, de ces parents. Si leur premier constat est un peu attendu, les parents enseignants consacrent en moyenne plus de temps aux activités parentales, un examen plus détaillé montre que ce surcroît de temps porte surtout sur les enfants de moins de 6 ans, sur le temps passé aux soins et à l'accompagnement, et provient aussi d'une plus faible proportion de parents dont le carnet ne fait apparaître aucune activité parentale. Ce constat est ensuite affiné avec des modélisations, distinctes pour les pères et pour les mères. Sur le temps consacré aux soins, les différences sont plus nettes entre pères enseignants et non enseignants qu'entre mères, les mères enseignantes comme les autres mères y passant d'ailleurs toujours plus de temps que les pères. Un conjoint enseignant réduit légèrement le temps consacré aux jeux et à l'instruction par un parent non enseignant, suggérant une forme de répartition des tâches parentales selon les compétences. Les parents enseignants consacrent plus de temps à leurs enfants que l'on observe des jours travaillés ou non, et en particulier les jours travaillés. Les résultats conduisent néanmoins à l'hypothèse d'une compensation, pour les parents non enseignants du moindre temps qu'ils consacrent à leurs enfants les jours travaillés par plus de temps les jours non travaillés – quand, pour les pères enseignants, cela serait plutôt l'inverse. Moins attendu, alors même que l'exercice d'une profession d'enseignant, notamment par les pères, peut sembler propice à une répartition plus égalitaire des tâches parentales, l'effet « parent enseignant » ne semble guère atténuer les logiques de genre : les mères en font plus, et la spécialisation sur les tâches de soins et d'accompagnement demeure, même lorsque le conjoint est lui aussi enseignant ; dans ce cas cependant, la prise en charge des tâches éducatives semble plus équilibrée.

Les deux articles suivants se penchent plus généralement sur les ressorts de l'inégale division du travail au sein des couples, dont la persistance est de plus en plus paradoxale alors que les femmes participent massivement au marché du travail et que la grande majorité des couples dont les conjoints sont en âge de travailler sont bi-actifs. La littérature en fournit plusieurs explications théoriques, pas nécessairement exclusives les unes des autres, dont deux dominent dans les travaux des dernières décennies<sup>15</sup>: l'approche économique standard (Becker, 1981 et 1985) et l'approche que l'on dénommera par commodité « de genre », ou identitaire (West et Zimmerman, 1987; Akerlof et Kranton, 2000). La première justifie la spécialisation par son efficience (cette hypothèse est discutée par exemple par Pollak, 2013) et fonde la division du travail sur les avantages comparatifs des conjoints donc, en théorie, pas sur le genre en lui-même. La seconde mobilise l'effet des normes sociales, qui associent certaines caractéristiques ou comportements au « féminin » ou au « masculin » – pour caricaturer, faire la vaisselle n'est pas « masculin » – et dévier de ces normes est coûteux pour les personnes. Cette seconde approche a entraîné un véritable emballement de la recherche empirique sur le lien entre salaires des femmes et des hommes et partage des tâches domestiques – on parlera du « doing gender » pour faire court –, à la suite d'un article (Brines, 1994) qui, observant que les hommes en situation de dépendance économique vis-à-vis de leur conjointe réduisaient leur participation aux tâches domestiques, proposait une interprétation en termes de performance de genre. Ce résultat n'a pas été obtenu régulièrement par la suite selon le pays et selon l'année, et il tend maintenant à être considéré comme une surinterprétation (voir notamment England, 2011; Sullivan, 2011).

<sup>15.</sup> Voir une présentation de ces théories et de travaux empiriques associés dans Ponthieux et Meurs (2014).

Catherine Sofer et Claire Thibout questionnent l'approche économique et l'approche « doing gender » et n'en valident aucune. Leur analyse, menée sur les enquêtes de 1999 et 2010, porte sur l'impact de l'investissement professionnel des femmes sur le partage des tâches dans le couple. Les femmes atteignant en 2010 plus souvent qu'auparavant un statut professionnel supérieur à leur conjoint, on s'attend, au sein de ces couples, à un partage moins traditionnel, que ce soit parce que les hommes effectuent plus de travail domestique que les autres hommes et/ou parce que ces couples partagent les tâches ménagères d'une manière plus égalitaire et/ou parce qu'ils ont plus souvent recours à une aide extérieure. L'investissement professionnel des femmes est mesuré par une série d'indicateurs relatifs, les uns par rapport aux autres femmes de même niveau d'éducation ou de même statut socioprofessionnel, les autres relatifs au conjoint. En movenne pour les femmes, celles qui investissent davantage dans leur carrière, quel que soit l'indicateur considéré, passent moins de temps au travail domestique; pour les hommes, ce temps est globalement plus élevé si leur femme a un fort investissement professionnel, mais l'écart est plus faible et n'est pas régulier selon l'indicateur d'investissement professionnel. Des modélisations du temps et de la part des tâches domestiques montrent des effets différents de la présence d'enfants et de l'investissement professionnel pour la femme et pour l'homme : le temps de travail domestique des hommes s'adapte plus à la présence d'enfants qu'à l'investissement professionnel de leur conjointe. Cela irait bien dans le sens de l'efficience, mais peu d'indicateurs d'investissement ont un effet significatif. Pour les femmes, le temps consacré aux enfants s'adapte moins à l'investissement professionnel que le temps domestique global. Au final, avec le jeu relatif des variations de temps domestique global de la femme et de l'homme, le partage du travail domestique n'est que faiblement affecté.

Dans un second temps, un système d'équations est estimé pour prendre en compte la simultanéité des décisions d'allocation du temps au travail domestique (global) de l'homme et de la femme et l'offre de travail marchand de l'homme, compte tenu de l'aide extérieure (et son endogénéité) et des mesures de l'investissement professionnel de la femme. Le temps de travail marchand de l'homme réagit de façon inégale aux divers indicateurs d'investissement professionnel de sa conjointe, ce qui n'irait que partiellement dans le sens de l'hypothèse d'efficience. On peut ici se demander, si la division du travail était fondée sur la productivité relative des conjoints, si une part bien plus élevée des hommes ne devrait pas être spécialisée dans les tâches domestiques<sup>16</sup>. Pour le temps domestique, si celui de l'homme s'élève fortement seulement lorsque que sa femme atteint un statut professionnel supérieur au sien, il ne réagit pas aux autres indicateurs d'investissement professionnel (en particulier, le salaire joue de façon modérée à nulle). Les auteures y voient la manifestation d'un effet de sélection plutôt que d'efficience. Les femmes ne semblent pas ajuster leur temps domestique selon les indicateurs de leur investissement relatifs au conjoint. Avec le modèle complet, aucun indicateur d'investissement professionnel de la femme ne débouche à la fois sur une baisse significative de son temps domestique et une hausse significative de celui de l'homme. Enfin, même dans le cas où la répartition du travail domestique est la moins inégalitaire, aucun renversement des rôles ne se produit : la femme, même quand les indicateurs de salaire et de statut relatif au conjoint sont inversés par rapport à l'ordre « traditionnel », continuent en moyenne à prendre en charge la majorité du travail domestique, même si dans ce cas le partage tend à être plus égalitaire. Si ces résultats, pour la France, semblent bien aller contre l'hypothèse d'efficience, ils ne vont pas pour autant dans le sens de

<sup>16.</sup> Cette question a été soulevée, sur données suédoises, par Halleröd (2005).

l'hypothèse du « *doing gender* » ou de la neutralisation d'une déviance de genre, car à statut professionnel supérieur à celui de leur conjoint, les femmes ne compensent pas cette déviance par un supplément de travail domestique.

Simon Bittmann revient, avec les données françaises de l'EDT2010, presque terme à terme dans le débat ouvert après les travaux de Brines (1994) sur le « doing gender ». Son approche minutieuse examine sous différents angles le lien entre les ressources économiques des conjoints et le temps alloué par les femmes et par les hommes aux tâches domestiques. Ce lien a été abordé de deux façons : l'une, mise en œuvre initialement par Brines (1994), analyse l'effet du salaire relatif de la femme, interprété comme un indicateur de dépendance économique (mais on peut aussi le prendre comme une mesure approchant le pouvoir de négociation) ; l'autre analyse l'effet du salaire absolu des femmes. Les résultats de Brines suggèrent un effet négatif de la progression du salaire relatif de la femme sur son temps domestique, et un effet pratiquement nul sur le temps domestique de son conjoint, jusqu'au point où le salaire relatif de la femme devient supérieur à celui de l'homme; à ce « point de retournement », le temps domestique de l'homme baisse ou celui de la femme se remet à augmenter. L'article démêle les diverses dimensions de ces analyses : salaire absolu ou relatif ; forme (linéaire ou non) de la relation entre salaire et temps domestique; retournement ou non de la courbe. Que permet en fait de saisir une analyse quantitative? D'abord, le lien entre salaire (absolu ou relatif) des femmes et leur temps domestique : ici, une première modélisation fait apparaître un effet négatif du salaire absolu et un effet de la part de salaire qui va de négatif à positif, le point de retournement se situant à environ 0,7 (bien plus haut donc que le seuil mythique de la moitié). L'auteur remarque que ce niveau de salaire relatif de la femme ne s'observe que pour 48 couples de son échantillon (qui en compte environ 1 670); en outre, l'effet positif du salaire relatif sur le temps domestique est extrêmement faible, de même que l'effet négatif du salaire absolu : un salaire de 100 euros plus élevé se traduit par 1 minute et 24 secondes de moins de travail domestique. Une seconde modélisation introduit une mesure non linéaire du salaire des femmes, forme quadratique d'abord, linéaire par intervalles ensuite. Dans les deux cas, l'effet de la part de salaire de la femme disparaît. Quant à l'effet du salaire, le temps que les femmes consacrent au travail domestique diminue quand il s'élève, mais pas uniformément; avec la forme quadratique, le point de retournement se situe à un niveau qui ne concerne que 20 femmes de l'échantillon ; avec l'estimation par intervalles, l'élasticité du temps domestique au niveau de salaire est décroissante, et le temps domestique diminue vers un niveau positif, qui serait une sorte de plancher.

L'auteur s'intéresse ensuite aux modalités de la réduction du temps domestique : celle-ci porte en premier lieu sur le ménage et dans une moindre mesure sur la cuisine (c'est aussi une tâche moins souvent assimilée à une corvée que le ménage). Par ailleurs, comme le soulignent les articles précédents, le temps parental se situe nettement à part : ni les pères ni les mères ne l'ajustent selon le niveau de salaire de la femme. Enfin, la réduction peut provenir de trois possibilités (pas exclusives) : les femmes délèguent à leur conjoint qui prend ainsi la relève ; les tâches sont externalisées ; les tâches sont abandonnées, ou le temps qui y est consacré est réduit. Le report sur les conjoints n'est que partiel et l'auteur suggère que la substitution entre conjoints est limitée par l'épuisement progressif du volume qui peut être délégué. Le recours à des services marchands apparaît faible (en volume et fréquence), mais l'hypothèse de l'externalisation est délicate à vérifier avec les données. Dernière possibilité : l'abandon de certaines tâches ou la réduction du temps qui y est consacré ; c'est l'hypothèse de la réduction de la production domestique

par sa « marge extensive », qui pourrait résulter en une diminution de sa « qualité » – le relâchement de la norme ménagère évoqué précédemment. Reste finalement une interrogation sur le plancher de tâches domestiques qui paraît irréductible même à des niveaux élevés de salaire des femmes ; il pourrait témoigner d'une persistance de la socialisation genrée des femmes et des hommes.

\* \*

À l'issue de cette lecture, il est difficile de ne pas commencer par souligner le poids des rapports de genre sur la configuration des temps sociaux et souligner, encore, que, même si les usages du temps des femmes et des hommes continuent de se rapprocher, si la division du travail total (marchand et domestique) est devenue moins inégale et si les pères s'impliquent davantage dans les activités parentales, les femmes assument toujours l'essentiel des tâches de la sphère conjugale et familiale. La prégnance des normes de genre traverse les activités, les catégories sociales et les générations, des loisirs des « seniors » à l'articulation entre le travail et vie personnelle des personnes en âge de travailler et la participation des jeunes adultes aux tâches domestiques. Les deux grandes dimensions structurantes des usages du temps que sont l'emploi et la situation familiale n'ont pas, ainsi, une influence comparable entre les femmes et les hommes : les temps de travail marchand et domestique des hommes apparaissent beaucoup moins influencés par leur situation familiale que ceux des femmes ; mais le statut des femmes sur le marché du travail a beaucoup plus changé dans les dernières décennies du 20e siècle que celui des hommes. Il n'est donc pas si étonnant que les changements les plus marqués de la structure des emplois du temps s'observent du côté des femmes, sans toutefois que le caractère très sexué de la répartition concrète des tâches ne se réduise, ceci y compris dans des configurations (couples bi-actifs, niveau d'éducation élevé des conjoints) dont on pourrait penser qu'elles favorisent le plus l'égalité – au point que plusieurs auteurs évoquent l'idée un plancher incompressible de tâches domestiques et parentales. Cela n'est pas sans rappeler ce que l'on observe sur le marché du travail, où les femmes peinent à atteindre des situations équivalentes à celles des hommes et où la baisse des écarts de salaire patine.

Un autre point qui mérite d'être relevé concerne le « temps parental » ; les résultats présentés dans ce numéro en soulignent tous la singularité par rapport aux autres activités de la sphère domestique. Ce temps parental n'a pas pour seule particularité d'augmenter (pas seulement en France d'ailleurs) ; ses ressorts semblent différents de ceux mis en évidence pour les autres temps domestiques. Cela devrait inciter à le traiter systématiquement de façon distincte. Sur le temps consacré aux activités de la sphère domestique, on pourra mentionner par ailleurs, dans une perspective plus méthodologique, l'intérêt de l'enquête française sur les emplois du temps qui, à la différence des enquêtes réalisées dans de nombreux autres pays, interroge systématiquement le conjoint lorsque la personne enquêtée est en couple, ce qui permet d'explorer l'organisation interne des ménages.

Les enquêtes *Emploi du temps* sont des fenêtres incomparables sur l'état de la société et son évolution et les articles présentés dans ce numéro en illustrent tout l'intérêt. Leurs éditions à venir permettront de poursuivre l'investigation de ces évolutions et on peut parier que certaines questions, pour l'instant embryonnaires, feront l'objet d'analyses nouvelles pour lesquelles les données sur les emplois du temps seront précieuses ; on

peut évoquer, avec le vieillissement de la population, la question du temps consacré aux membres de la famille en situation de dépendance ou la thématique de l'externalisation de la charge des enfants vers les grands-parents. La « vie en numérique » va probablement poursuivre son développement, ce qui pourrait d'ailleurs demander des adaptations des carnets afin de bien en saisir les contours. Ajoutons les problématiques de la « qualité » du temps libre, avec des mesures du temps de loisir non fragmenté et non « contaminé » (pour reprendre les termes de Mattingly et Bianchi, 2003). L'impulsion donnée il y a quelques années par le rapport « Stiglitz », qui a enclenché l'expérience des carnets destinés à recueillir des éléments sur la satisfaction ressentie au fil de la journée, donne également lieu à de nombreux projets. Enfin, avec l'accumulation des enquêtes au fil du temps, il sera possible comme le suggèrent par exemple Aguiar *et al.* (2012) de mener des travaux étudiant les liens entre cycles économiques et allocation du temps.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

**Aguiar M. et Hurst E. (2007)**, «Measuring Trends in Leisure: The Allocation of Time Over Five Decades », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 122, n° 3, pp. 969-1006.

**Aguiar M. et Hurst E. (2012)**, « Recent Developments in the Economics of Time Use », *Annual Review of Economics*, vol. 4, n°1, pp. 373-397.

**Akerlof, G.A, Kranton, R.E. (2000)**, « Economics and identity », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 115, n° 3, pp. 715-753.

Becker G.S. (1981 [1991]), A treatise on the Family, Harvard University Press.

**Becker G.S. (1985)**, « Human Capital, Effort and the Sexual Division of Labor », *Journal of Labor Economics*, vol. 3, n° 1-part 2, pp. S33-S58.

**Bigot R., Hoiban S. avec Daudey E. (2015)**, « Comment se prennent les décisions au sein des couples? », *Politiques Sociales et Familiales*, n° 119.

**Bonke J. (2005)**, « Paid work and unpaid work. Diary information versus questionnaire information », *Social Indicators Research*, vol. 70, n° 3, pp. 349–368.

**Brines J. (1994)**, « Economic dependency, gender and the division of labor at home », *The American Journal of Sociology*, vol. 100, n° 3, pp. 652-688.

**Chenu A. (2002)**, « Les horaires et l'organisation du temps de travail », *Économie et Statistique*, n° 352-353, pp. 151-167.

CNIS (2006), *Niveaux de vie et inégalités sociales*, Rapport présenté le 18 décembre 2006 (http://www.cnis.fr/files/content/sites/Cnis/files/Fichiers/publications/rapports/2007/RAP\_2007\_103\_niveaux\_de\_vie\_inegalites\_sociales.PDF).

Delphy C. (1998 [2009]), L'ennemi principal: économie politique du patriarcat. Editions Syllepse.

**Eurostat (2008)**, *Harmonised European Time Use Surveys*, 2008 Guidelines, Eurostat Methodologies and Working papers, (http://ec.europa.eu/eurostat/ramon/statmanuals/files/KS-RA-08-014-EN.pdf).

**Frazis H. et Stewart J. (2012)**, « How to think about Time-Use data: What inferences can we make about long- and short-run time-use from time diaries? » *Annals of Economics and Statistics*, n° 105-106, pp. 231-246.

**Geist C. et Cohen P.N. (2011)**, « Headed toward equality? Housework change in comparative perspective », *Journal of marriage and Family*, vol. 73, n° 4, pp. 832-844.

Gershuny J. (2000), Changing times. Work and leisure in postindustrial society, Oxford University Press.

**Gershuny J. (2011)**, « Time-Use Surveys and the Measurement of National Well-Being », *Mimeo*, Centre for Time-use Research, Department of Sociology, University of Oxford, september.

**Gershuny J. (2012)**, « Too many zeros: A method for estimating long-term time-use from short diaries », *Annals of Economics and Satistics*, n° 105-106, pp. 247-270.

**Gershuny J., Bittman M. et Brice J. (2005)**, « Exit, voice, and suffering: Do couples adapt to changing employment patterns? », *Journal of Marriage and Family*, n° 67, pp. 656-665.

**Gimenez-Nadal J.I. et Sevilla A. (2012)**, « Trends in time allocation: A cross-country analysis », *IZA discussion papers* n° 6709.

**Halleröd B. (2005)**, « Sharing of housework and money among Swedish couples: Do they behave rationally? *»*, *European Sociological Review*, vol. 21, n° 3, pp. 273-288.

**Juster F.T., Ono H. et Stafford F.P. (2003)**, « An assessment of alternative measures of time use », *Sociological Methodology*, n° 33, pp. 19-54.

**Kahneman D. et Krueger A.B. (2006)**, « Developments in the measurement of well-being », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 20, n° 1, pp. 3-24.

**Kan M.Y. (2008)**, « Measuring housework participation: The gap between 'stylised' questionnaire estimates and diary-based estimates », *Social Indicators Research* , vol. 86, n° 3, pp. 381-400.

**Lesnard L. (2009)**, *La famille désarticulée. Les nouvelles contraintes de l'emploi du temps.* Paris : PUF coll. Le lien social.

**Lesnard L. et de Saint Pol T. (2008)**, « Organisation du travail dans la semaine des individus et des couples actifs : le poids des déterminants économiques et sociaux », *Économie et Statistique*, n° 414, pp. 53-73.

**Mattingly M.J. et Bianchi S.M. (2003)**, « Gender differences in the quantity and quality of free time. The US experience », *Social Forces*, vol. 81, n° 3, pp. 999-1030.

**Nabli F. et Ricroch L. (2012)**, « Enquête Emploi du temps 2009-2010 », *Insee résultats*, n° 130 (http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/irweb.asp?id=edt2010).

**OCDE** (2011), Society at a glance, OCDE.

**Perronet S. (2013a)**, « Le temps de travail des enseignants du premier degré public en 2010 », *Note d'Information*, n° 13.12, MEN-DEPP.

**Perronet S. (2013b)**, « Temps de travail des enseignants du second degré public : pour une heure de cours, une heure de travail en dehors », *Note d'Information*, n° 13.13, MEN-DEPP.

**Poissonnier A. et Roy D. (2013)**, « Households statellite account for France in 2010. Methodological issues on the assessment of domestic production », *Document de travail Insee* n° G2013/14.

**Pollak R.A. (2013)**, «Allocating Household Time: When Does Efficiency Imply Specialization? », *NBER Working paper* n° 19178.

**Ponthieux S. (2012)**, « La mise en commun des revenus dans les couples », *Insee Première*, n° 1409.

**Ponthieux S. et Meurs D. (2015)**, « Gender inequality - Within the household: The persistent gender division of labor », dans *Handbook on income distribution*, Atkinson A.B. et Bourguignon F. (eds), Elsevier, pp. 1094-1105.

**Portela M. (2015)**, « 24 heures chrono dans la vie d'un jeune : les modes de vie des 15-24 ans », *Études et résultats*, n° 911, Drees.

**Ricroch L. (2011)**, « Les moments agréables de la vie quotidienne. Une question d'activités mais aussi de contexte », *Insee Première*, n° 1378.

**Robinson J.P, Martin S., Glorieux I. et Minnen J. (2011)**, « The overestimated workweek revisited », *Monthly Labor Review*, juin, pp. 43-53.

Roy D. (2012), « Le travail domestique : 60 milliards d'heures en 2010 », *Insee Première* n° 1423.

de Saint Pol T. et Bouchardon M. (2013), « Le temps consacré aux activités parentales », Études et résultats, n° 841, Drees.

**Sayer L.C. (2010)**, « Trends in housework », dans *Dividing the domestic – Men, Women, and Household Work in Cross-National Perspective*, Treas J. and Drobnic S. (éds.), Stanford University Press, pp. 19-40.

**Stiglitz J., Sen A. et Fitoussi J-P. (2009)**, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport français.pdf.

**Szalai A., ed. (1972)**, The Use of Time. Daily activities of urban and suburban populations in twelve countries, La Haye, Paris: Mouton.

**Treas J. et Lui J. (2013)**, « Studying Housework Across Nations », *Journal of Family Theory and Review*, vol. 5, n° 2, 135-149.

West C. et Zimmerman D.H. (1987), « Doing gender », Gender and Society, vol. 1, n° 2, pp. 125-151.

**Wight V.R., Raley S.B et Bianchi S.M. (2008)**, « Time for Children, One's Spouse and Oneself among Parents Who Work Nonstandard Hours », *Social Forces*, vol. 87, n° 1, pp. 243-271.